

CQP CPES de spécialisation en céramique et occlusion

RNCP6038 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	331
Code(s) ROME	J1410
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3254 — Prothésistes dentaires et personnels de laboratoires de prothèses dentaires
Date d'échéance	06/07/2010

Certificateur(s)

CPNE de la CCN des Prothésistes dentaires et professionnels de laboratoires de prothèse dentaire

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CQP CPES de spécialisation en Céramique et Occlusion détient un haut niveau de qualification dans le domaine de la prothèse céramique et conforme aux évolutions technologiques et pratiques du métier. Il est capable de concevoir et de réaliser tous les travaux prothétiques y compris ceux correspondant à des cas complexes de prothèse dentaire.

Ses principales activités sont les suivantes :

- Diagnostiquer un cas prothétique/ définir un schéma directeur
- Planifier et organiser le travail à réaliser
- Fabriquer ou faire fabriquer le modèle
- Mettre en articulation
- Concevoir la prothèse conjointe céramique
- Formuler des propositions d'amélioration

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le CQP CPES de spécialisation en Céramique et Occlusion atteste la maîtrise des 6 domaines de compétences suivants :

1. Techniques de fabrication :

- Maîtriser le choix des techniques, la définition des protocoles et des schémas directeurs de fabrication du cas prothétique

2. Equipements, matériels, matériaux et outillages prothétiques :

- maîtriser le fonctionnement, la maintenance et la sécurité des équipements
- connaître les normes d'utilisation, les caractéristiques et classification des différents matériaux utilisés dans le protocole de fabrication du cas prothétique.

3. Organisation du travail :

- maîtriser la gestion des informations,
- Connaître les personnes ressources ,
- maîtriser les moyens matériels, outillages et matériaux mis en œuvre à l'occasion du processus de fabrication du cas prothétique

4. Innovation et commercialisation :

- maîtriser l'estimation des coûts,
- maîtriser la capitalisation des expériences quant aux travaux prothétiques réalisés

5. Hygiène et sécurité :

- connaître les textes réglementaires relatifs à l'hygiène et la sécurité dans les laboratoires de prothèse dentaire et maîtriser leur mise en oeuvre dans le cas prothétique

6. Suivi de la qualité de fabrication :

- maîtriser le contrôle et le suivi de la qualité du protocole de fabrication du cas prothétique selon le référentiel de services des laboratoires de prothèse dentaire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Conditions d'exercice les plus fréquentes : - Laboratoires de prothèses dentaires généralistes ou spécialisés, - Cabinets dentaires,

- Hôpitaux,
- Etablissements de soins, dispensaires

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

PROTHESISTE DENTAIRE (ECHELON P1, P2 OU P3) ; PROTHESISTE DENTAIRE QUALIFIE (PQ1, PQ2, PQ3) ; CHEF DE LABORATOIRE ; RESPONSABLE DE LABORATOIRE DE PROTHESE DENTAIRE

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (36 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 551
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury de 4 à 8 personnes : un représentant employeur, un représentant salarié, le responsable pédagogique de

l'organisme de formation, 1 à 4 prothésistes dentaires / intervenants dans la formation, un représentant d'OPCAMS (l'OPCA de la branche) peut également participer au jury

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 06/07/2010

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

OPCAMS : www.opcams.fr

<http://www.opcams.fr>

<http://www.unppd.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6038/>